



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide humanitaire

Question écrite n° 85215

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la crise alimentaire qui frappe une fois de plus le Tchad et le Niger. 42,3 % de la population du Tchad et 47 % de la population du Niger sont aujourd'hui en situation d'insécurité alimentaire. Face à la gravité de la situation qui touche de plein fouet les enfants, il est nécessaire d'apporter un soutien à ces pays. Il souhaite par conséquent connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

Des déficits importants de production de céréales, de cultures de rente et de fourrages enregistrés en 2009-2010, associés à des niveaux élevés des prix, ont entraîné une crise alimentaire grave dans le Sahel, principalement au Niger où 4,3 millions de personnes ont besoin d'une assistance alimentaire et 2,7 millions entreraient dans la catégorie « à risque », si la situation se détériorait. Au Tchad, 2 millions de personnes ont besoin d'assistance et le taux de malnutrition aiguë globale dépasse, comme au Niger, le seuil « critique » de 15 %. En complément de la réponse des autorités et des autres donateurs, la France, grâce aux budgets de l'aide alimentaire et du centre de crise du ministère des affaires étrangères et européennes, a consacré 5,161 MEUR aux populations vulnérables du Niger. Les canaux d'exécution sont le programme alimentaire mondial (PAM), le dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires et les organisations non gouvernementales (ONG). La France a également alloué 3,35 MEUR en faveur des populations affectées des zones sahéniennes du Tchad via le PAM, le fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et les ONG. Globalement, la France a consacré, en 2010, plus de 11 MEUR à l'ensemble de la zone sahénienne, Elle a, également, favorisé la coordination de la réponse internationale, et notamment européenne, et incité la Commission à mobiliser des fonds additionnels pour répondre à la crise.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85215

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8209

Réponse publiée le : 7 septembre 2010, page 9645